

# BUREAU

**Séance du 6 octobre 2022**

## **Délibération BU\_20221006\_004**

**Marché de fourniture de pièces mécaniques adaptables, pièces détachées et accessoires destinés à la maintenance des véhicules et engins du SDIS de l'Indre passé avec l'entreprise BERRY PIECES AUTO : avenant n° 1**

**VOTE : Adopté par 3 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**2 membre(s) étant absent(s)**

### **LE BUREAU**

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n°2020-10-24 : fourniture de pièces mécaniques adaptables, pièces détachées et accessoires destinés à la maintenance des véhicules et engins passé avec l'entreprise BERRY PIECES AUTO ;

Vu le projet d'avenant n°1 ;

Considérant la hausse importante des coûts de production et d'approvisionnement des pièces objets du marché n°2020-10-24 ;

### **DECIDE :**

**Article unique.** L'avenant n°1, ci-annexé au marché 2020-10-24 relatif à la fourniture de pièces mécaniques adaptables, pièces détachées et accessoires destinés à la maintenance des véhicules et engins, passé avec l'entreprise BERRY PIECES AUTO est approuvé et monsieur le président du conseil d'administration, ou son représentant, est autorisé à le signer.

**Régis BLANCHET**